



**Bruxelles, le 6 décembre 2016
(OR. en)**

15224/16

**MAMA 245
MED 64
ENER 424**

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

N° doc. préc.: 14280/16 MAMA 230 MED 59 ENER 379

Objet: Réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'énergie
(Rome, le 1^{er} décembre 2016)
- "Déclaration"
- "Liste des participants"

Les délégations trouveront en annexe la déclaration adoptée par la réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'énergie (annexe I), ainsi que la liste des participants (annexe II).

REUNION MINISTERIELLE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE SUR
L'ENERGIE

Rome, le 1^{er} décembre 2016

Déclaration

Les ministres de l'énergie, réunis à Rome le 1^{er} décembre 2016 sous la coprésidence de l'Union pour la Méditerranée (UpM), exercée par S.E. M. Ibrahim Saif, ministre de l'énergie et des ressources minérales, pour le Royaume hachémite de Jordanie, et S.E. M. Miguel Arias Cañete, membre de la Commission chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, pour l'Union européenne, en présence du Secrétaire général de l'UpM, l'ambassadeur Fathallah Sijilmassi,

Rappelant

- la déclaration commune du sommet de Paris pour la Méditerranée du 13 juillet 2008 et le mandat confié au Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée;
- la conférence ministérielle de l'UpM sur l'énergie tenue à Bruxelles le 11 décembre 2013;
- la conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique tenue à Athènes le 13 mai 2014;
- la conférence euro-méditerranéenne de haut niveau sur le gaz tenue à Malte les 10 et 11 juillet 2014;
- la conférence de haut niveau sur la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de l'énergie tenue à Rome le 19 novembre 2014;
- la décision des hauts fonctionnaires de l'UpM concernant la coopération énergétique régionale adoptée à Bruxelles le 31 mars 2015;
- la réunion ministérielle de l'UpM sur la coopération et la planification au niveau régional tenue sur les rives de la mer Morte le 2 juin 2016,

Conscients:

- de la place centrale que le changement climatique, l'accord sur le climat conclu lors de la COP21 à Paris et les objectifs de développement durable pour l'après-2015 occupent à présent dans l'agenda mondial, ainsi que de la complexité croissante des questions énergétiques, des découvertes de nouvelles sources de gaz et de l'évolution observée au niveau des grands centres de production et de consommation;
- de la valeur ajoutée qu'une approche régionale et globale peut apporter pour relever les défis énergétiques auxquels est confrontée la région euro-méditerranéenne;
- de l'énorme potentiel que possède la région en matière d'énergies renouvelables et conventionnelles et de l'intérêt considérable qu'il y a à coopérer pour exploiter ce potentiel;
- de l'énorme potentiel que recèle la région en termes d'efficacité énergétique pour économiser l'énergie, créer des emplois, réaliser des économies en faveur des citoyens et des entreprises et réduire les émissions de CO₂ à un coût abordable;
- des avantages que présentent sur le plan énergétique, pour les populations et les économies de la région, à la fois une offre sécurisée, abordable et durable et une demande sécurisée, prévisible et durable;
- de l'importance que revêt l'instauration d'une coopération énergétique étroite dans la région euro-méditerranéenne au travers d'une vision et de priorités communes;
- du caractère prioritaire que revêt, pour l'Union européenne, l'achèvement de son marché intérieur de l'énergie, que vient renforcer la stratégie de l'Union de l'énergie, dont l'une des cinq grandes dimensions vise la pleine intégration du marché européen de l'énergie; ainsi que du caractère prioritaire que revêtent les stratégies énergétiques nationales des membres de l'UpM;
- de l'importance croissante de la mise en œuvre des projets nationaux existants en matière d'énergies renouvelables;
- de l'importance pour la région euro-méditerranéenne d'être correctement interconnectée afin de favoriser le développement économique et d'améliorer la sécurité de l'offre pour les consommateurs et la sécurité de la demande pour les producteurs,

Désireux

- de favoriser le développement durable en faisant en sorte que l'ensemble des consommateurs et des entreprises aient accès à une offre énergétique sécurisée, durable, abordable et fiable ainsi qu'à des services énergétiques modernes;
- de contribuer à la transition vers des économies et des sociétés à faible taux d'émissions et faisant une utilisation rationnelle de l'énergie;
- de promouvoir la croissance économique, le progrès social et la création d'emplois tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, de façon à contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de celui-ci dans le respect des engagements nationaux;
- d'associer pleinement, le cas échéant, tous les acteurs concernés, publics comme privés, et, s'il y a lieu, la société civile à l'obtention de résultats tangibles et durables et de coopérer étroitement avec les institutions financières pour déterminer le meilleur moyen de mettre à profit les initiatives existantes et d'en inspirer d'autres;
- de promouvoir le développement et l'exploitation des ressources énergétiques renouvelables et conventionnelles des membres de l'UpM visant l'optimisation des recettes provenant des exportations énergétiques, la préservation des ressources énergétiques et l'efficacité énergétique des membres de l'UpM en procédant aux investissements nécessaires dans l'infrastructure et les interconnexions énergétiques ainsi que dans la gestion intelligente des réseaux;
- de promouvoir des investissements viables tenant compte des coûts d'infrastructure, de l'intérêt socio-économique des projets en termes de sécurité de l'offre, de sécurité de la demande, d'intégration des marchés, de concurrence et de viabilité, de croissance et d'emploi dans la région de l'UpM;
- de mettre en place des mécanismes de renforcement des capacités et autres mécanismes de coopération, y compris en ce qui concerne la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie, facilitant le transfert de savoir-faire et l'échange de bonnes pratiques et de technologies, l'adoption par le marché de solutions innovantes et le développement des capacités à tous les niveaux;

- d'intensifier les discussions sur l'énergie dans le cadre de l'UpM au travers des trois plateformes énergétiques de l'UpM, en faisant fond sur les progrès réalisés dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de l'énergie;
- de recenser des éléments de base et des travaux communs en vue de solutions communes susceptibles d'optimiser les avantages pour l'ensemble des membres de l'UpM;
- de promouvoir une interaction continue avec les entreprises, permettant une meilleure planification à long terme de leurs investissements et une intégration industrielle, ainsi que des sources de financement nouvelles et améliorées, entre autres au moyen de cadres réglementaires transparents et coordonnés,

Conscients que

- la promotion et le développement de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, la poursuite du développement du marché du gaz, y compris un approvisionnement, un transport et, le cas échéant, un transit fiables du gaz naturel, et l'intégration progressive des marchés de l'électricité ont un rôle majeur à jouer pour ce qui est de relever les défis énergétiques dans la région euro-méditerranéenne;
- **la plateforme de l'UpM portant sur le gaz** vise à établir un dialogue régional structuré facilitant le développement progressif d'un réseau et d'un marché gaziers euro-méditerranéens pour promouvoir la sécurité, la transparence et la prévisibilité à la fois de l'offre et de la demande d'une façon qui permette d'assurer un équilibre correct et équitable entre les intérêts des pays producteurs et ceux des pays consommateurs, jette les bases du développement sécurisé et à long terme des réserves abondantes dans la région et favorise l'utilisation du gaz naturel; cette plateforme vise également à permettre des approvisionnements en gaz naturel sécurisés, abordables et durables, qui bénéficieront aux citoyens et aux économies de la région euro-méditerranéenne;
- **la plateforme de l'UpM portant sur le marché régional de l'électricité** a pour objectif l'intégration progressive des systèmes et marchés électriques dans la région de l'UpM et, en particulier, l'amélioration des échanges et interconnexions en matière d'électricité, ainsi que de la gestion intelligente des réseaux, afin d'obtenir une offre en électricité sécurisée, abordable et durable, qui bénéficiera aux citoyens et aux économies de la région euro-méditerranéenne;

- **la plateforme de l'UpM portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique** vise à promouvoir la mise en œuvre de mesures portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique en matière de production, de transport, de distribution et d'utilisation finale de l'énergie afin de favoriser un développement socio-économique durable, de promouvoir la création d'emplois, de contribuer à ce que tous les consommateurs et les entreprises de la région aient accès à des services énergétiques modernes sécurisés, abordables et fiables, et de soutenir l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci, ainsi que les économies à haut rendement énergétique de la région euro-méditerranéenne;
- les directives de travail des trois plateformes énergétiques de l'UpM ont été adoptées par procédure de silence en août 2015 et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte de développements futurs,

Soulignant

- les principes directeurs de l'UpM approuvés par toutes les parties à la déclaration de Paris (juillet 2008);
- le rôle important que joue le Secrétariat de l'UpM dans le renforcement du dialogue et de la coopération au niveau régional, ainsi que dans le soutien en faveur de l'intégration et des partenariats,

PAR LA PRÉSENTE DÉCLARATION

1. **PRÉCONISENT** une approche régionale et inclusive cohérente au niveau des trois plateformes énergétiques de l'UpM que sont la plateforme portant sur le gaz, la plateforme portant sur le marché régional de l'électricité (plateforme MRE) et la plateforme portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (plateforme EREE);
2. **SOULIGNENT** la nécessité pour chacune des trois plateformes énergétiques de l'UpM d'axer ses travaux sur les grandes priorités suivantes:
 - identifier les synergies liées à l'intégration des marchés d'échange interconnectés et faciliter la planification et le développement des interconnexions, entre autres en favorisant l'échange d'informations, et des infrastructures de stockage de l'énergie et autres infrastructures, ainsi que l'évaluation des marchés énergétiques et des différents défis qui se posent en matière d'offre et de demande;

- renforcer les interconnexions, y compris celles qui sont nécessaires pour achever le marché intérieur européen de l'énergie, afin de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et d'accroître la sécurité énergétique au sein de la région de l'UpM;
- faciliter l'intégration des énergies renouvelables au sein de la région de l'UpM, en achevant le marché intérieur européen de l'énergie; en promouvant le **développement des interconnexions aux niveaux régional et euro-méditerranéen, en tenant compte du rapport coût-bénéfice**; et en promouvant des régimes de soutien adéquats le cas échéant et des procédures administratives simplifiées;
- soutenir le **renforcement des capacités** au niveau des membres de l'UpM et des acteurs concernés, ainsi que la **sensibilisation et la mobilisation du grand public** concernant des questions telles que la contribution de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique à la lutte contre le changement climatique;
- encourager l'**élaboration et la mise en œuvre, sur une base consensuelle, de projets énergétiques financièrement et techniquement viables présentant un intérêt commun pour les membres de l'UpM**, ainsi qu'envisager une nouvelle dynamique pour le développement et le financement de ces projets;
- encourager l'**investissement privé** en associant le **secteur privé et les institutions financières** à la présentation de modèles économiques dans des contextes nationaux variables;
- faciliter le recours à des **mécanismes financiers innovants** pour la promotion des investissements;
- mobiliser les fonds requis pour la réalisation d'investissements concrets et nécessaires; procéder à l'échange de bonnes pratiques; et favoriser la mise en place de conditions propices pour attirer des investissements privés et en optimiser l'impact positif en termes de **croissance économique, d'innovation et de création d'emplois aux niveaux national et régional**;
- promouvoir des programmes de coopération en matière d'innovation et de technologie ainsi que la **coopération technique** sous tous les aspects concernés pour définir les moyens de les mettre en œuvre progressivement aux niveaux sous-régional et/ou régional;

- contribuer à l'établissement d'un **cadre institutionnel et réglementaire** approprié pour faciliter le développement des échanges de gaz et d'électricité, notamment au travers de la coopération entre les autorités de régulation et les autres instances concernées, ainsi que la mise en œuvre de mesures portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, tout en prenant en compte et en respectant pleinement les situations, particularités, priorités et décisions nationales concernant le bouquet énergétique et les objectifs nationaux en matière d'énergie;
 - pour les pays dont les structures entrent dans ce cadre et qui le désirent, contribuer à associer les **autorités locales** à la promotion, à la mise en œuvre et au développement de solutions en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique qui permettent en même temps de garantir une qualité de vie d'un niveau élevé pour leurs citoyens;
 - optimiser en termes d'efficacité l'utilisation de l'infrastructure existante;
3. **APPROUVENT** les programmes de travail biennaux établis pour les trois plateformes énergétiques de l'UpM;
 4. **ENCOURAGENT** les plateformes énergétiques de l'UpM à s'employer à définir des objectifs spécifiques, à favoriser une étroite coordination entre le travail effectué au sein de chacune d'elles et celui mené au niveau des pays, ainsi qu'à rendre compte chaque année aux hauts fonctionnaires de l'UpM de l'état d'avancement de leurs travaux, en présentant un premier rapport pour la fin de 2017;
 5. **INVITENT** la coprésidence de l'UpM, en collaboration avec le Secrétariat de l'UpM, à coordonner les travaux des plateformes énergétiques de l'UpM, en associant les acteurs concernés selon les modalités définies dans les directives de travail;
 6. **pour les pays dont les structures entrent dans ce cadre et qui le désirent**, examiner, notamment dans le cadre de la Convention des maires, les possibilités de mieux coordonner les efforts en cours et futurs des autorités locales pour promouvoir et mettre en œuvre des mesures portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et relever les défis que le changement climatique pose en termes d'adaptation;

7. **CONVIENNENT** de se réunir à nouveau en principe dans deux ans pour discuter du suivi approprié;
 8. **EXPRIMENT** leur gratitude au gouvernement de l'Italie pour sa chaleureuse hospitalité et au Secrétariat de l'UpM pour le concours qu'il a apporté à la tenue de cette réunion.
-

LIBAN

Karim KHALIL

Chargé d'affaires, Ambassade du Liban à Rome

LIBYE

Ahmed E. I. SAFAR

Ambassadeur, Ambassade de Libye à Rome

LITUANIE

Jolanta BALCIUNIENE

Ambassadeur, Ambassade de Lituanie à Rome

LUXEMBOURG

Janine FINCK

Ambassadeur, Ambassade du Luxembourg à Rome

MAURITANIE

Mariem AOUFFA

Ambassadeur, Ambassade de Mauritanie à Rome

MONACO

Robert FILLON

Ambassadeur, Ambassade de Monaco à Rome

MAROC

Hassan ABOUYOUB

Ambassadeur, Ambassade du Maroc à Rome

PAYS-BAS

Josep WIJNANDS

Ambassadeur, Ambassade des Pays-Bas à Rome

POLOGNE

Tomasz ORLOWSKI

Ambassadeur, Ambassade de Pologne à Rome

PORTUGAL

Francisco RIBEIRO TELLES

Ambassadeur, Ambassade du Portugal à Rome

SLOVAQUIE

Jan SOTH

Ambassadeur, Ambassade de Slovaquie à Rome

ESPAGNE

Javier ELORZA

Ambassadeur, Ambassade d'Espagne à Rome

SUÈDE

Kristin FORSGREN BENGTSSON

Chargé d'affaires, Ambassade de Suède à Rome

ALGÉRIE

Boulkroun ZOUBIR

Directeur général, Direction générale de l'électricité, du gaz et des énergies renouvelables, ministère de l'énergie

CROATIE

Ilija ZELALIC

Ministre plénipotentiaire, Ambassade de Croatie à Rome

DANEMARK

Asser RASMUSSEN BERLING

Chef de mission adjoint, Ambassade du Danemark à Rome

ESTONIE

Urmas EIGLA

Conseiller, Ambassade d'Estonie à Rome

ALLEMAGNE

Irmgard Maria FELLNER

Chef de mission adjoint, Ambassade d'Allemagne à Rome

IRLANDEMargaret RYAN
Rome

Chef de mission adjoint, Ambassade d'Irlande à Rome

ITALIE

Gilberto DIALUCE

Directeur général, Direction générale de la sécurité de l'approvisionnement et des infrastructures énergétiques, ministère du développement économique

MALTE

Karen DEMICOLI

Directeur, Affaires internationales et mise en œuvre des programmes - Énergie

MONTÉNÉGRO

Aleksandar DRLJEVIC

Premier conseiller, Ambassade du Monténégro
à Rome**ROUMANIE**

Dan Eugen PINETA

Ministre plénipotentiaire, Ambassade de Roumanie
à Rome**SLOVÉNIE**

Tamara WEINGERL POZAR

Coordinateur pour l'énergie, ministère des affaires
étrangères